

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 73-428/SG/CG portant nomination d'un notaire à la résidence de Djibouti .

n° 73-428/SG/CG

Ministère
MINISTERE DES AFFAIRES INTERIEURES

Date de publication
14 mars 1973

Numéro JO
n° 6 du 25/03/1973

Date du numéro
25 mars 1973

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— M. Mourad Ahmed Saleh Farah, licencié en droit, est nommé, pour compter de la date de signature du présent arrêté, notaire à la résidence de Djibouti (T.F.A.I.).

Art. 2

— Avant d'entrer en fonction et en tout cas dans les trois mois de la notification du présent arrêté, M. Mourad Ahmed Saleh Farah devra prêter, devant le Tribunal supérieur d'appel, le serment de remplir ses fonctions avec exactitude et probité et verser le cautionnement réglementaire.